



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE – ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
CANTON DE L'ISLE ADAM

AGENDA 21 LOCAL

État des lieux environnemental

Ville de L'Isle Adam



Juin 2009

Éric Fromant Julien Denquin

Sommaire

Introduction	2
1. L'eau et les milieux aquatiques	3
1.1. Approche qualitative	3
1.2. Approche quantitative	4
1.3. Les milieux aquatiques	4
2. Les espaces naturels, biodiversité, paysages et patrimoine	6
2.1. Les espaces naturels.....	6
2.2. La biodiversité	6
2.3. Approche paysagère	7
2.4. Approche patrimoniale.....	8
3. Risques naturels et technologiques	9
3.1. Risques naturels.....	9
3.1.1. Risques d'inondations.....	9
3.1.2. Risques de mouvements de terrains.....	9
3.2. Risques technologiques	9
4. Pollutions et nuisances	10
4.1. La qualité de l'air	10
4.2. Les pollutions sonores et olfactives	10
4.3. Les déchets	11
4.4. Les sites et sols pollués.....	13
5. Promotion du Développement Durable	14
5.1. Éducation et sensibilisation au Développement Durable.....	14
5.2. La problématique énergétique	15
5.3. Les emplois dans le domaine de l'environnement.....	16

Introduction

Sur proposition de l'ARENE constatant l'avancement rapide de notre projet, et avec l'assentiment de quelques associations consultées, un état des lieux environnemental plus complet a été élaboré.

Celui-ci reprend donc la partie environnementale de l'état des lieux et l'approfondit de manière à avoir une vue plus détaillée des différents points essentiels. Il permet d'évaluer l'impact des activités sur l'air, l'eau, le sol, les ressources naturelles mais également de dresser le bilan de toutes les actions que la commune mène pour améliorer l'environnement.

1. L'eau et les milieux aquatiques

1.1. Approche qualitative

Toute la population a accès à l'eau potable. Un traitement et des mesures de précaution contre les pesticides ont été mis en place. Il y a trois puits de captage sur le territoire. Il y a très peu de fosses septiques dans la commune. Un réseau séparatif pour les eaux pluviales et les eaux usées est prévu dans tous les nouveaux projets d'aménagement.

L'eau du robinet à L'Isle Adam, comme presque partout en France, est de très bonne qualité. Elle est contrôlée et analysée régulièrement. L'eau du robinet est de qualité équivalente à celle en bouteille. De plus en consommant l'eau du robinet, cela permet de faire des économies d'argent (100 à 300 fois moins cher que l'eau en bouteille) et des réductions de déchets de l'ordre de 10 kg par personne par an.

La Lyonnaise des eaux, qui exploite la station d'épuration, entretient une excellente collaboration avec le SIAPIA (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Parmain L'Isle Adam). La station d'épuration est certifiée ISO 14001.

En revanche, le bassin d'aération n'est pas bon. Il y a un défaut de conception (il mesure 4 mètres de profondeur au lieu de 8 mètres, ce qui ne permet pas une oxygénation suffisante des boues). L'option d'amélioration a été rejetée car coûteuse et insuffisante pour assurer l'avenir, et il a été décidé de construire une nouvelle station d'épuration. Pour celle-ci, une zone de 5000 m² a été réservée dans le PLU. Le bassin ancien (concerné par le défaut de conception) sera conservé pour servir de bassin tampon, poursuivant ainsi l'amortissement de l'investissement initial.

La directive européenne du 21 mai 1991, relative au traitement des eaux urbaines (91/271/CEE), transposée en droit français par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 oblige à un inventaire précis des habitations qui ne sont pas en assainissement collectif (à échéance de 2012). Une estimation de 563 ANC¹ pour L'Isle Adam, Champagne sur Oise, Parmain et Presles (75 pour l'Isle Adam) a été faite grâce à des données des rapports relatifs aux études des schémas directeurs

¹ Assainissement Non Collectif

d'assainissement des quatre communes. Le réseau séparatif pour L'Isle Adam est seulement d'environ 60%.

Le réseau souterrain de Cassan est obsolète et devra être revu.

Les restaurants doivent avoir des bacs à graisse et fournir la preuve de leurs vidanges. Or, à L'Isle-Adam, cette obligation ne semble pas être respectée comme elle le devrait. De même, les rejets dans l'Oise sont interdits mais semblent bien intervenir à certaines occasions.

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de la région de L'Isle Adam et la Lyonnaise des Eaux a prévu des travaux pour changer les canalisations en plomb sur le territoire entre 1999 et 2014. Actuellement, 767 branchements plomb ont été renouvelés à L'Isle Adam et il reste encore 465 branchements à renouveler.

1.2. Approche quantitative

Toutes les jardinières de la ville sont équipées de réserves d'eau ce qui permet de faire de nombreuses économies. Actuellement chacune des 27 jardinières permet d'économiser 5250 litres d'eau par rapport à une jardinière non équipée, cela constitue une économie totale de 141.750 litres d'eau par an. De plus de nombreux sites sont équipés d'arrosage automatique et tous les ans un nouveau site est équipé de ce système contribuant à des économies d'eau supplémentaires.

La commune souhaite installer des récupérateurs d'eau de pluie, pour développer la gestion de l'eau à la parcelle.

1.3. Les milieux aquatiques

Le Conseil Général a créé en juin 2003 avec les collectivités riveraines, le syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise dont le but est d'assurer sur l'ensemble du linéaire, de manière concertée, l'aménagement des berges afin de protéger les biens et les personnes, en favorisant les techniques végétales.

Ces travaux permettront, dans la mesure du possible, de retrouver des milieux naturels et de rendre l'accès à cet espace particulier.



Le Syndicat mixte se veut aussi un lieu de concertation afin de faire coïncider au mieux les multiples usages de l'eau. Il a créé un comité consultatif qui regroupe l'ensemble des acteurs de l'Oise, qu'il s'agisse d'activités sportives, de riverains ou de services de l'État en charge de la navigation. Les berges sont gérées en lien avec VNF (Voies Navigables de France).

Il est nécessaire d'aménager et de valoriser les berges de l'Oise.

L'Association de pêche des étangs de la Petite Plaine contribue à la sensibilisation et à la protection des étangs de l'Isle Adam

Une trop forte présence de ragondins, renforcée par l'apport de nourriture par des Adamois, met l'équilibre écologique en péril. La commune et l'ONF ont pris des mesures pour en contrôler la densité.

2. Les espaces naturels, biodiversité, paysages et patrimoine

2.1. Les espaces naturels

La commune possède 71 m² de verdure par habitant, 2000 arbres d'alignement, 12 000 m² de haies taillées et 2000 m² de massifs fleuris.

La surface totale cumulée de tous les espaces verts est de 89 hectares et une dizaine d'espaces de détente et de loisirs. La commune possède de nombreuses variétés d'arbres (marronniers, tilleuls, platanes, érables...). Un arbre remarquable très âgé est également présent sur le territoire, un très gros platane nommé « les trois frères ». Une sensibilisation du public est faite autour de ce patrimoine arboricole. Les espaces verts sont un des grands points forts de la ville.



Le territoire est parcouru par une forêt de 1200 hectares gérée par l'ONF (avec des étangs), classée ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique).

2.2. La biodiversité



Le service des espaces verts est très impliqué dans la protection de la faune et de la flore, il utilise très peu de produits phytosanitaires et fait le désherbage à la main. Autour des étangs et sur les bords de l'Oise, une partie est laissée à l'état sauvage pour la nidification des espèces. La ville a procédé à l'achat de produits désherbants biologiques pour l'entretien des différentes allées du cimetière communal. La surface de celui-ci étant d'un peu plus d'un hectare et demi, concernant ce désherbant la teneur n'excède pas trois mois alors que précédemment les

différents produits faisaient effet sur douze mois. Ce même produit est utilisé dans les allées de la plage.

L'ornithologie en ville est également importante, étant assez diversifiée à L'Isle Adam, il faut la conserver. De plus une partie des marais a été asséchée, il faudrait une politique afin d'acquérir plus de zones humides et ainsi développer la faune et la flore qui y sont associées.

La plantation de haies est importante pour le développement de la biodiversité et même si certains endroits sont adaptés pour cela, un développement serait souhaitable.

De plus, certaines actions pourraient améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion des espaces verts. Même si certains endroits sont laissés en friche pour permettre la nidification, il faudrait également éviter de tondre le gazon trop raz par exemple. Il y a aussi un manque de communication puisqu'il faut expliquer pourquoi on fait de telles actions. Laisser des petites zones en friche ou laisser des plates-bandes de fleurs en expliquant pourquoi il ne faut pas cueillir les fleurs et pourquoi les friches peuvent contribuer au développement de la biodiversité serait une piste d'amélioration.

Les campagnes de dératisation ont lieu deux fois par an au moins, au printemps et à l'automne. Elles sont effectuées par une société prestataire et visent à traiter totalement les égouts de la ville. Pour les habitants, des produits raticides sont à disposition gratuitement (régie technique).

La campagne de dépigeonnage a lieu deux fois par an et chaque fois que nécessaire sur demande (régie technique). Les pigeons sont capturés dans des cages et éloignés de la ville.

2.3. Approche paysagère

La commune a évité, avec le soutien de l'Association des berges de l'Oise, le très grand gabarit européen dans l'aménagement de l'Oise qui aurait obligé à détruire les ponts historiques de l'Isle-Adam. « L'Isle-Adam ville parc » : les paysages font l'objet de l'attention de la mairie. Il y a un besoin d'améliorer l'ouverture de la ville sur le fleuve (avec le PADD), l'Oise pourrait avoir un rôle structurant qu'elle n'a pas encore.

Une opération de réhabilitation d'une friche industrielle de 6000 m² a conduit à la construction de 24 maisons de ville dans le quartier de Nogent.

2.4. Approche patrimoniale

La reconnaissance de la qualité de la ville est assurée grâce à sa présence dans le guide Michelin des plus beaux détours de France. L'Office du Tourisme a obtenu le label « ville touristique » en 2009, qu'elle est seule dans le Val d'Oise à posséder avec Enghien-les-bains.

La plage attire de nombreux touristes. L'office du tourisme organise la découverte du patrimoine historique (visites, croisières et journées du patrimoine historique). La ville possède deux faiblesses sur ce point, tout d'abord le besoin de mieux valoriser dans l'offre touristique certains paysages de la ville comme les berges de l'Oise par exemple et ensuite le besoin de développer l'offre d'hébergements (hôtels de taille moyenne, chambres d'hôtes etc.).



L'Isle Adam possède des atouts majeurs en ce qui concerne le patrimoine comme le pavillon Chinois, la plage qui a une histoire propre, différents châteaux (Château de Stors, Château Conti, le Castelrose).

En ce qui concerne la lutte contre les tags et les graffitis, sous la compétence de la communauté de communes, le nettoyage des bâtiments, poteaux, bancs, maisons et immeubles est effectué autant que nécessaire pour que ces nuisances ne conduisent pas à une image négative de la ville. Ce service est gratuit pour les habitants qui peuvent demander une intervention (régie technique). Le coût de la lutte contre les graffitis représente pour 2008 et pour la ville de l'Isle Adam la somme de 29 400 € à la communauté de communes.

3. Risques naturels et technologiques

3.1. Risques naturels

3.1.1. Risques d'inondations

Le plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) de la vallée de l'Oise en 1998 sur 22 communes du Val d'Oise est en cours de révision. La nouvelle écluse, ainsi que les bassins de rétention construits en amont ces dernières années et le dragage de l'Oise réduisent considérablement le risque d'inondation sur la ville. Il y a constamment une procédure de contrôle des crues.



3.1.2. Risques de mouvements de terrains

Il y a des risques d'éboulements de carrières aux niveaux des anciennes champignonnières, aujourd'hui désaffectées et non entretenues bien que surveillées.

3.2. Risques technologiques

Il n'y a pas d'industries à risque dans la ville. Les industries comprenant des risques potentiels sont situées à Champagne sur Oise et Persan.

4. Pollutions et nuisances

4.1. La qualité de l'air

Il y a une station de mesure Airparif située à Saint Martin du Tertre et une autre à Cergy Pontoise, qui révèlent que la qualité de l'air est plutôt bonne dans cette partie de la région. De plus ces deux stations sont diamétralement opposées puisqu'une se situe en zone rurale et l'autre en agglomération. Les résultats montrent que ni le seuil d'alerte ($240\mu\text{g}/\text{m}^3$) ni le seuil d'information ($180\mu\text{g}/\text{m}^3$) pour la concentration en ozone des deux stations n'ont été atteints en 2008. La station de Cergy Pontoise révèle que les valeurs pour les particules inférieures à $10\mu\text{g}$ n'ont pas atteint non plus les seuils d'information et d'alerte et que pour les oxydes d'azote (NOx) les valeurs limites ne sont pas atteintes. (Voir Annexe I)

Une évolution du plan de circulation est prévue, ce qui aura un impact sur la qualité de l'air. Un investissement au niveau du chemin des trois sources sera réalisé pour désengorger le rond point du Grand-Val en ajoutant un deuxième accès et en organisant un sens giratoire.

Il y a une véritable volonté de développer un plan de circulations douces. Chaque réfection de voirie intègre une étude de faisabilité pour une piste cyclable.

Des demandes d'améliorations sensibles du service SNCF ont été faites pour permettre un déplacement supplémentaire de trajets vers Paris grâce aux transports en commun. Il y a là un fort besoin d'amélioration encore non satisfait. Par exemple, après une panne d'alimentation électrique sur un poste d'aiguillage survenue jeudi 2 avril 2009, le trafic, très perturbé toute la journée, n'est revenu à la normal que le lendemain matin. Jusque là, il fallait compter un train sur trois sur le tronçon nord du RER D et sur la ligne H Paris-Persan.

Aucun bilan carbone n'a été effectué.

4.2. Les pollutions sonores et olfactives

La police municipale possède un sonomètre et deux personnes assermentées pour le bruit. De plus un système de répression dissuasif en verbalisant et en immobilisant les véhicules trop bruyants a permis de réduire le nombre de plaintes concernant les nuisances sonores. Les nuisances sonores dues à la circulation sont

concentrées sur 2 grands axes : avenue de Paris et rue de Beaumont – rue de Pontoise.

L'Isle-Adam est en zone D pour les nuisances dues aux avions. Il y a un problème dû au survol, nocturne le plus souvent, illégal, de la ville par des avions cargos. Le Conseil général suit cette affaire pour l'ensemble des communes concernées.

4.3. Les déchets

Le syndicat Tri Or est en charge de la collecte des déchets. Le tri sélectif dans la commune est correct mais améliorable. Le taux de déchets triés (verre et déchets secs) par rapport au total de déchets collectés est de l'ordre de 17% à l'échelle du syndicat. Pour les particuliers, une information sur les modalités d'achat d'un composteur a été donnée. Il y a une collecte spécifique pour les entreprises.



Le tri sélectif n'a pas encore pu être introduit dans les bâtiments de la mairie pour des raisons liées à l'ancienneté des locaux rendant l'entreposage des conteneurs difficiles (place et esthétique négative pour un bâtiment de prestige). Une réflexion est en cours sur ce sujet.

Beaucoup de déchets ont été retrouvés dans la forêt derrière la zone commerciale du Grand Val lors de l'opération de nettoyage de printemps organisée par l'IASEF². Six containers de déchets divers ont été ramassés. Il y a de réelles preuves que des déchets proviennent des commerces situés aux alentours. Il s'agit soit d'une négligence de la part des commerçants de ne pas jeter les emballages ou bien une volonté propre de laisser les ordures dans la nature. Il y a eu une demande pour poser un grillage afin d'éviter que les emballages s'envolent.

En ce qui concerne les déchets verts, il n'y a pas de collecte prévue à cet effet car les déchets de tonte ou des petites tailles peuvent être directement jetés dans les ordures ménagères. En effet, ceux-ci sont bons pour le compostage réalisé à la déchetterie de Champagne sur Oise. Il serait alors inutile de réaliser une deuxième

² L'Isle Adam pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts

collecte pour ces déchets puisqu'ils seraient ensuite mélangés avec les ordures ménagères. Certains déchets verts de la commune sont compostés.

Il serait intéressant d'autre part de demander aux organismes concernés que des cendriers soient placés devant leurs bâtiments devant lesquels sortent les personnels pour éviter que l'on retrouve des mégots sur les trottoirs.

Le service entretien de la voie publique est assuré par 8 agents encadrés par un responsable: balayage manuel, balayage et lavage mécaniques, collecte des corbeilles dès 7 heures le matin.

Les déchetteries sont au nombre de deux, elles se situent l'une à Champagne sur Oise et l'autre à Viarmes permettant ainsi des dépôts tous les jours de la semaine. Pour les dépôts inférieurs à 500 kg/jour, elles sont gratuites pour les Adamois. Au delà de 500 kg/jour, une participation est demandée. Pour les déchets ménagers spéciaux, la gratuité est limitée à 20 litres/jour pour les peintures, les solvants et les huiles de vidange. La déchetterie de Champagne sur Oise est payante pour les professionnels. Celle de Viarmes est réservée aux particuliers. Sont interdits en déchetteries : les déchets hospitaliers, produits explosifs, inflammables ou radioactifs, substances toxiques non identifiées, Amiante sous toutes ses formes, déchets anatomiques ou infectieux, ordures ménagères, cadavres d'animaux, éléments entiers de voiture, bouteilles de gaz, pneumatiques. On peut en revanche apporter les gravats, c'est-à-dire les déchets de démolition provenant des travaux de bricolage des entreprises ou des particuliers, les déchets verts de grosses tontes de pelouse, les produits d'élagage (dès l'instant où il est supérieur à la taille d'un rosier), branchage, gros ramassages de feuilles etc. La déchetterie de Champagne sur Oise met à disposition gratuitement une fosse de vidange où on peut effectuer la vidange de la voiture. Toute une campagne d'information est faite pour que les habitants sachent exactement quoi faire de leurs déchets. Ils peuvent également contacter le syndicat TRI-OR pour plus d'informations (www.tri-or.fr).

Les points d'apport volontaire se composent des colonnes d'apports et des points enterrés :

- Les colonnes d'apports volontaires sont présentes dans plusieurs lieux de la ville, ils permettent d'y déposer le verre, les journaux et magazines et les bouteilles et flacons plastiques.

- Les points enterrés se résument actuellement à un point de collecte groupé de déchets ménagers, disposé Place du Tillé dans le quartier de Nogent.
- D'autres points seront au fur et à mesure réalisés dans la ville. Ils pourront accueillir les déchets ménagers mais aussi des déchets triés.

4.4. Les sites et sols pollués

Sur les quais de l'Oise, existe un ancien terrain appartenant à GDF sur lequel il y avait une ancienne usine à gaz. Le terrain est encore pollué et une réflexion sur son devenir est en cours.

5. Promotion du Développement Durable

5.1. Éducation et sensibilisation au Développement Durable

Une étude a été réalisée sur l'accessibilité des bâtiments recevant du public et de la voirie aux personnes à mobilité réduite, par l'association « Handicap Insertion & Accessibilités ».

Il existe une classe primaire d'intégration pour les enfants handicapés légers (12 enfants). Cette année a eu lieu l'organisation du premier « Forum des métiers », exposition destinée aux jeunes.

Le service des espaces verts fait des interventions dans les écoles pour promouvoir le respect de la faune et de la flore du territoire.

La mairie pratique une très forte politique de formation continue.

L'Isle Adam est une des communes les mieux équipées, au niveau sportif, du Val d'Oise. Elle offre des sports très diversifiés ainsi que de nombreuses activités à la plage (barque, pédalo, canoë, kayak, tournoi de Beach volley).

Le musée est gratuit pour les Adamois et gratuit le dimanche pour tout le monde. Également, des visites gratuites sont organisées le dimanche après midi.

La campagne de sensibilisation contre les déjections canines « vivre en ville avec son chien », s'est révélée efficace avec une diminution sensible des déjections canines en ville.

Une communication importante sur la démarche Agenda 21 de la ville est réalisée dans le clin d'œil, hebdomadaire numérique, sur le site Internet de la ville et dans le bulletin municipal. Dans le « Regards de l'Isle-Adam » il y a toujours une rubrique sur l'environnement. Sur les plaquettes, il y a toujours un message pour la propreté (par exemple de ne pas jeter les papiers sur la voie publique).

La communication au sein du territoire est relativement bonne. Il y a cependant un désir de surcroît d'information de la part de certains Adamois au sujet des projets, de l'avenir, du développement urbain et du développement durable. Ce sera l'un des objets de l'Agenda 21 adamois.



La « Fête de la campagne » est organisée par L'Isle-Adam à l'échelle du canton tous les deux ou trois ans, pour faire découvrir ou redécouvrir les produits du terroir. Cela contribue à l'entretien et au développement d'une agriculture de proximité.

Dans les restaurants scolaires, il est proposé un repas bio par semestre et cette année, il y a eu la mise en place de deux petits-déjeuners par an avec des animations diverses. Des interventions plus régulières dans les écoles sur des projets éducatifs concernant les thèmes de la forêt et de l'eau seraient souhaitables.

Dans le cadre du Plan National Nutrition Santé (PNNS) et suite au programme « un fruit à la récré » qui avait été lancé par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, un nouveau programme de distribution de fruits sera appliqué à la rentrée 2009-2010. Il sera distribué différents fruits et sous différentes formes, de façon à appeler l'intérêt et le plaisir de l'enfant.

Le projet Éco-Écoles qui est un projet de développement durable très intéressant sera mis en place à la rentrée 2009-2010 dans la grande majorité des écoles primaires de l'Isle Adam, publiques et privées.

5.2. La problématique énergétique

Dans tout programme immobilier de la mairie, construction ou rénovation, la problématique énergétique moderne est prise en compte. L'isolation est la priorité et le recours à des énergies renouvelables toujours privilégié dans la mesure du possible. Un inventaire énergétique des bâtiments de la ville est en cours afin de déterminer les divers niveaux de faisabilité.

Les écoles feront l'objet au moins de travaux d'isolation. L'église continuera d'être chauffée au gaz car la chaudière existe déjà mais un chauffage par le sol va être réalisé, ce qui permettra de diminuer la consommation par suite d'un meilleur confort.

La ville pourrait s'engager vers le bâtiment basse consommation sur les prochaines constructions (nouvelle salle des fêtes, bâtiment PMI³).

³ Protection Maternelle et Infantile

5.3. Les emplois dans le domaine de l'environnement

Une politique de l'insertion par l'emploi existe puisque la mairie privilégie délibérément la sous-traitance au CAT (Centre d'Aide par le Travail) pour l'entretien des espaces verts.